

<https://feurs.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article287>

Emprunt matériel EPS

- Ressources Pédagogiques - Cycle 3 - Education physique et sportive - Matériel EPS -

Date de mise en ligne : vendredi 25 septembre 2015

Copyright © Circonscription de Feurs - Tous droits réservés

La liste du matériel est consultable ci-dessous.

Les conditions d'emprunt sont les suivantes :

Le matériel s'emprunte pour une période ;

il est à récupérer à la circonscription en début de période et à rendre à la circonscription à la fin de celle-ci.

Il est prudent de le RESERVER à l'avance par mail auprès de AF Cheynet CPC EPS

IMPORTANT :

- les maillots de rugby doivent être rendus **lavés** (et pliés !)

- s'assurer avant le retour à la circonscription que l'intégralité du matériel est bien présent dans chaque kit (fiche INVENTAIRE présente dans la plupart des kits)